

TAKANI

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social : 38 boulevard d'Argenson – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
821 202 314 RCS NANTERRE

EXTRAIT
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27 JUIN 2019

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 qui font ressortir les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social décide, en application des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre l'activité.

L'Associé unique
Pour la société « TANIA HOLDING »
René KATZ

